



**Retrouvez toutes les solutions
pour créer, gérer, développer une structure
dans le secteur des services à la personne**

**Salon des services à la personne
du 19 au 21 novembre 2009, Porte de Versailles, Paris**

Fort de 16 000 structures agréées et après avoir enregistré une progression de 10% de son chiffre d'affaires en 2008*, le secteur des services à la personne ne semble pas connaître la crise. Cependant, confrontés à une concurrence accrue, les créateurs et dirigeants de structures de services à la personne continuent à rechercher des solutions pour se développer et se différencier.

Le Salon des services à la personne propose à travers des rencontres avec les professionnels et experts du secteur et un cycle complet de conférences, de bénéficier de conseils pratiques et solutions pour créer, bien gérer et développer leur structure.

En deux ans, le Salon des services à la personne s'est ainsi imposé comme l'événement national du secteur.

Un espace d'exposition dédié

Cet espace regroupe tous les **organismes qui participent à la création et au développement de structures dans le domaine des services à la personne** :

- Administrations et institutionnels
- Organismes publics et parapublics
- Fédérations et groupements professionnels
- Organismes de formation et de professionnalisation
- Organismes de certification et d'agrément

Pendant 3 jours, ils répondent en direct aux questions des créateurs et dirigeants d'entreprise sur des thèmes tels que l'agrément et la certification, leurs obligations légales, la formation et la professionnalisation des salariés.

Créateurs et dirigeants de structures prestataires trouvent également dans cet espace les solutions dont ils ont besoin pour réussir : logiciels métiers, systèmes de suivi et de contrôle qualité...

Les créateurs d'entreprises peuvent enfin rencontrer les enseignes de franchises du secteur pour décider s'ils préfèrent créer en s'appuyant sur un réseau.

S'informer et se former grâce à un cycle complet de conférences

Des conférences pour comprendre l'évolution et les tendances du secteur.

Le Colloque des services à la personne 2009

« Comment faire des services à la personne un élément incontournable du quotidien des français ? »

Jeudi 19 novembre 2009 - 14h00 à 17h00

Le bilan très positif du Plan Borloo a permis de structurer et de développer très fortement le secteur des services à la personne. L'objectif est aujourd'hui de fluidifier les échanges entre particuliers, intervenants et structures d'aide à la personne.

Juin 2009

* Source : BIPE et Agence nationale des services à la personne

Co-organisé avec l'Agence nationale des services à la personne, le colloque s'articule autour de deux grands thèmes :

- « Comment rendre l'offre plus visible et plus lisible pour tous ? »
- « L'innovation et la professionnalisation : deux clés majeures de pérennisation. »

Grand Débat des Syndicats

«Conventions collectives, accords patronat-syndicats, nouvelles réglementations : comment structurer et développer le dialogue social dans les services à la personne ?»

Jeudi 19 novembre 2009 - 11h00 à 12h30

Les services à la personne représentent un vivier d'emplois très important avec plus de 100 000 postes créés chaque année depuis 2006 *. Les enjeux sociaux sont au cœur du développement de ce secteur. C'est pourquoi, le salon organise un débat réunissant les responsables syndicaux des confédérations salariales et patronales.

Des conférences pratiques pour progresser

Pour les créateurs de structures prestataires, un cycle de conférences spécifiquement destinées à répondre à leurs questions, sur des thèmes tels que :

- L'agrément
- Les aides des CCI pour les créations d'entreprises de service à la personne
- La franchise, meilleure voie pour entreprendre dans le secteur des services à la personne ?

Des conférences et des ateliers destinés aux dirigeants de structures pour les aider à mieux gérer et à développer leur activité grâce à :

- La certification auprès des structures de services à la personne
- La différenciation par la qualité
- La professionnalisation et le recrutement des salariés

Informations pratiques sur le Salon des services à la personne

- Du jeudi 19 novembre au samedi 21 novembre de 10 h à 19 h
- Porte de Versailles, Paris
- Entrée payante : 8 euros
- Entrée gratuite pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les RMIstes

Le Salon des services à la personne a reçu le soutien de l'Agence nationale des services à la personne.

Entrées gratuites pour deux personnes disponibles sur le site du salon.

<http://www.salon-services-personne.com>

A propos du Salon des services à la personne

La 3^{ème} édition du Salon des services à la personne se déroule les 19, 20 et 21 novembre 2009, Porte de Versailles à Paris. Les organisateurs ont créé avec ce salon, l'événement national de référence des services à la personne. Pour sa deuxième édition en novembre 2008, le salon a réuni en un seul lieu tous les acteurs de ce secteur et a permis à 20 000 visiteurs, particuliers et professionnels de découvrir leur offre.

Pour plus de renseignements www.salon-services-personne.com

Contacts presse : Le Public Système

Sidonie Dumoulin – sdumoulin@lepublicsysteme.fr – 06 64 00 49 59

Yamina Bliel – ybliel@lepublicsysteme.fr – 01 41 34 23 33

Juin 2009

* Source : BIPE et Agence nationale des services à la personne